 **Baïlazu - Formulaire d’inscription 2023-2024**

 Ce formulaire d’inscription doit être utilisé pour tous les membres adultes

**MERCI DE JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION :**

* 1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la Zumba et/ou du Piloxing datant de moins de 3 ans.
* 1 photo d'identité avec le nom inscrit au dos.
* Le règlement de la formule choisie ci-dessous se fera soit en espèces (prévoir le montant exact en Euros) soit par chèque à l’ordre de l’Association Baïlazu. Possibilité de paiement en 3 fois maximum. Possibilité de faire un cours d’essai gratuit.

**Seuls les dossiers complets seront acceptés**

 Nom : ………………………………………….. Prénom : …………………………………….

 Adresse ………………………………………………………………………………………………

Code postal ……………. Ville ……………………………………………………………………

E-mail (obligatoire) ………………………………………………………………………………..

Tél fixe ……………………………………… Tél portable ……………………………………..

Déclare posséder une assurance personnelle en responsabilité civile et / ou pour la pratique d'activités de la vie courante ⧠

**Choix des cours :**

|  |
| --- |
| **Gymnase de la Diamanterie de Saint-Genis Pouilly** :Lundi Piloxing 1h à 19h30 ⧠ Lundi Zumba 1h à 20h30 ⧠Jeudi Zumba 1h à 19h30 ⧠ Jeudi Piloxing 1h à 20h30 ⧠ |
| **Total des heures** :1h ⧠ Prix annuel 190 € 3h ⧠ Prix annuel 250 €2h ⧠ Prix annuel 220 € 4h ⧠ Prix annuel 280 € |

*Aucune personne en dessous de 16 ans révolue au moment de l’inscription ne sera acceptée aux cours. Pour les mineurs (entre 16 et 18 ans) une autorisation des responsables légaux est demandée.*

Je, soussigné(e) ……………………………………………………… reconnais avoir pris connaissance du règlement de l’association Baïlazu et en accepte les conditions.

Fait le …………………………… à ……………………………………………………

Signature

**Cadre réservé à l’association Baïlazu (NE RIEN ECRIRE)**

 ****

**Baïlazu – Règlement intérieur 2023-2024**

Baïlazu est une association de loi 1901. Le but de cette association est de dispenser des cours de fitness, dont de zumba et de piloxing, accessibles au plus grand nombre de personnes.

Pour permettre l’organisation de stages et d’évènements durant l’année nous demandons à nos membres de s’engager sur une année entière.

Pour ne pas pénaliser les personnes désirantes s’inscrire durant l’année nous comptons sur votre assiduité aux cours.

Les cours se dérouleront au gymnase de la Diamanterie de Saint Genis Pouilly le lundi et jeudi.

L’organisation des cours sera la suivante sont les lundis de 19h30 à 21h30.

Le lundi : Piloxing de 19h30 à 20h30 et la Zumba de 20h30 à 21h30.

Le jeudi : la Zumba de 19h30 à 20h30 et le Piloxing de 20h30 à 21h30.

Parmi ces cours, vous pouvez choisir le nombre de cours que vous désirez et le prix sera en fonction du nombre d’heure que vous aurez décidez de suivre dans la semaine comme le mentionne le tableau suivant.

Des inscriptions seront acceptées en cours d’année sachant que chaque semestre commencé sera à régler.

Les semestres seront découpés comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Arrivée au Premier semestre | Arrivée au Second semestre |
| Date de début | 14.09.2023 | 04.03.2023 |
| Prix pour 1 heure | 190 | 120 |
| Prix pour 2 heures | 220 | 150 |
| Prix pour 3 heures | 250 | 180 |
| Prix pour 4 heures | 280 | 200 |

Si une arrivée est prise en cours de semestre cela veut dire que vous vous engagez pour le reste de l’année.

Un paiement en trois fois sera possible à partir de 3 heures de cours.

Les paiements se feront en euros par chèque à l’ordre de l’Association Baïlazu ou espèces. S’il se fait en espèce, merci de prévoir la somme exacte.

Conformément à la loi, une assemblée générale aura lieu au cours du mois de juin pour présenter les comptes aux adhérents ainsi que leur validation. Une convocation sera diffusée 3 semaines avant l’assemblée.